

AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du produit décrit aux présentes.
- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION**, n'utiliser le produit décrit aux présentes qu'avec des régulateurs/blocs d'alimentation de DEL réglables de 0-10 V, des ballasts Advance Transformer de 120/277 V ou Mark 7^{MD} de 0-10 V, ou encore des ballasts OSRAM Sylvania Quicktronic^{MD} ou Helios^{MC} électroniques.
- **POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser le produit décrit aux présentes pour commander une prise, un appareil à moteur/transformatriceur ou toute autre lampe que celles prescrites.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utiliser le produit décrit aux présentes **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.**

MISES EN GARDE :

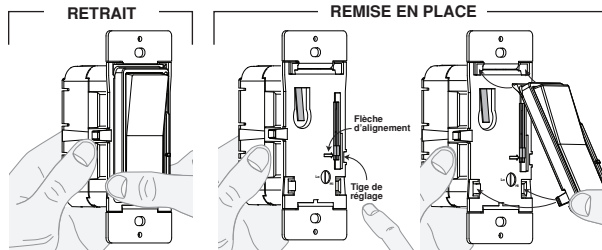
- Pour assurer le bon fonctionnement du gradateur et éviter les dommages aux ballasts, lorsqu'on remplace un ballast à démarrage rapide par un modèle réglable, il FAUT également remplacer les douilles existantes par des versions à démarrage rapide. Se reporter aux directives qui accompagnent les ballasts.
- N'utiliser qu'un seul gradateur par circuit à trois ou à quatre voies. Le ou les interrupteurs commutent l'éclairage à l'intensité choisie au niveau de ce premier.
- Pour éviter d'endommager le produit décrit aux présentes, il ne faut PAS se servir de produits désinfectants atomisés en pulvérisateur, en vaporisateur ou autre. NE PAS vaporiser de liquide sur le produit. Utiliser un chiffon humide avec du savon doux pour le nettoyage.

Outils requis

- Tournevis ordinaire/Philips
- Ruban isolant
- Pince
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Changement de couleur du gradateur

Si on a une trousse en main, on peut effectuer la procédure qui suit pour changer la couleur du dispositif avant d'en effectuer le câblage. Autrement, passer à la section « Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs ».



Appuyer sur une des languettes inférieures de la pièce à retirer et la dégager vers l'avant.

Aligner la tige de réglage sur la flèche de la manière illustrée. Abaisser la glissière de la nouvelle pièce.

Insérer les languettes supérieures de la pièce dans les fentes du gradateur. Appuyer ensuite sur la partie inférieure de la pièce pour l'enclencher.

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Aucune réduction des valeurs nominales n'est requise en cas d'installations groupées.

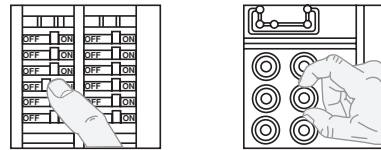
PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES :

La puissance nominale des ballasts de 0 à 10 V c.c. s'exprime en volts-ampères (VA). Le nombre maximal de ballasts qu'on peut associer à un gradateur dépend de la puissance nominale de la charge en VA. Et la puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des ballasts utilisés. Celle-ci diffère en effet d'un fabricant à l'autre, mais on peut employer une valeur moyenne de 80 %. Pour connaître la puissance maximale des lampes qu'on peut utiliser dans un système donné, il suffit de consulter le tableau fourni aux présentes. On peut employer un bloc d'alimentation OPP20 de Leviton pour faire passer l'intensité d'un dispositif à 20 A en présence de ballasts de 120 et de 277 V c.a.

PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES (EFFICACITÉ DE 80 %)				
Tension	Puissance nominale	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
120 V	1 200 VA	960 W	960 W	960 W
277 V		1 200 W	1 200 W	1 200 W

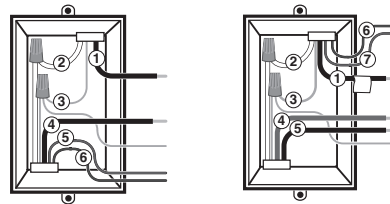
Installation du gradateur

Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien de l'appareil commandé!



Étape 2 Identification de l'application (plus courantes montrées)

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge
5. Rose (-) ou Gris (-)
6. Violet (+)

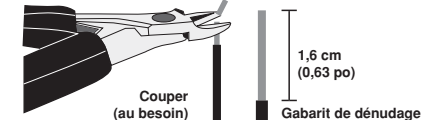
À trois voies

1. Charger (se reporter à la remarque ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter
6. Rose (-) ou Gris (-)
7. Violet (+)

REMARQUE : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'autre dispositif du circuit à trois voies.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 5/8 po (1,6 cm).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4A.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 4B.**



Étape 4a Applications unipolaires :

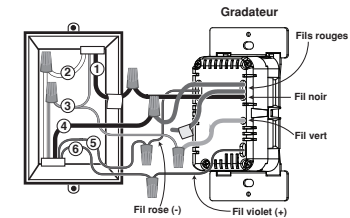
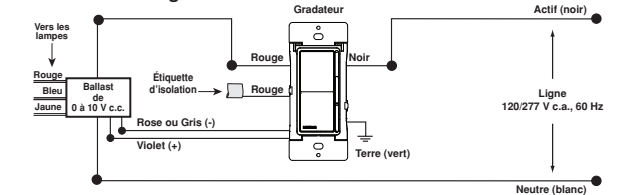


Schéma de câblage 1



Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie **VERT** du gradateur.
 - Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie **NOIR** du gradateur.
 - Le fil de charge de la boîte à un des fils de sortie **ROUGES** du gradateur.
 - L'autre fil **ROUGE** devrait porter une étiquette de la même couleur. **NE PAS LA RETIRER** si l'installation est unipolaire. **REMARQUE :** s'il n'y a pas d'étiquette sur le second fil **ROUGE**, il faut se servir de ruban isolant pour le couvrir.
 - Le fil de sortie **VIOLET** du gradateur au connecteur violet (+) du ballast.
 - Le fil de sortie **ROSE** du gradateur au connecteur rose ou gris (-) du ballast.
- Passer à l'étape 5.**

Étape 4b Applications à trois voies:

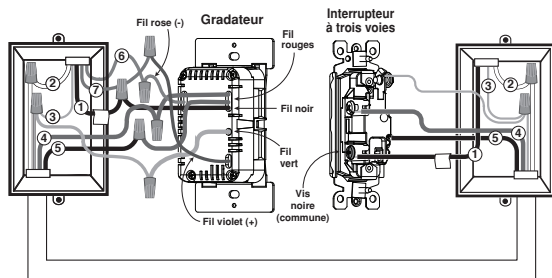
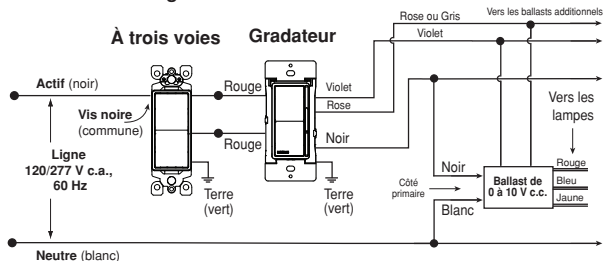


Schéma de câblage 2

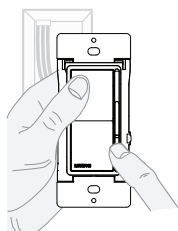


Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie **VERT** du gradateur.
- Le fil commun (charger) au fil de sortie **NOIR** du gradateur.
- Le premier cavalier à un des fils de sortie **ROUGES** du gradateur (retirer l'étiquette d'isolation).
- Le second cavalier à l'autre fil de sortie **ROUGE** du gradateur.
- Le fil de sortie **VIOLET** du gradateur au connecteur violet (+) du ballast.
- Le fil de sortie **ROSE** du gradateur au connecteur rose ou gris(-) du ballast.

Passer à l'étape 5.

Étape 5 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

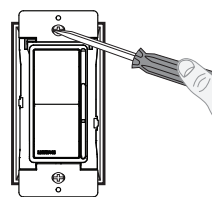


- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement le gradateur, déplacer la glissière à la position la plus élevée, puis appuyer sur la partie supérieure de la bascule Decora^{MD}. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale.

Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque murale.



Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

Programmation

Réglage de l'intensité minimale

1. Appuyer sur la partie inférieure de la bascule Decora^{MD} et régler la glissière au plus bas.
2. Retirer la pièce amovible (se reporter à la section Changement de couleur du gradateur, à la page 1).
3. Maintenir la tige de commutation enfoncée.
4. Faire tourner la vis de réglage de l'intensité vers la droite pour augmenter le niveau minimal, ou vers la gauche pour le diminuer.
5. Relâcher la tige de commutation.
6. Remettre la pièce amovible (se reporter à la section Changement de couleur du gradateur, à la page 1).

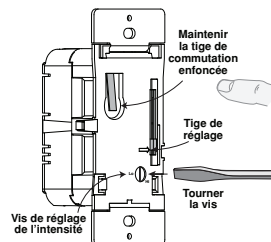


Schéma de câblage 3

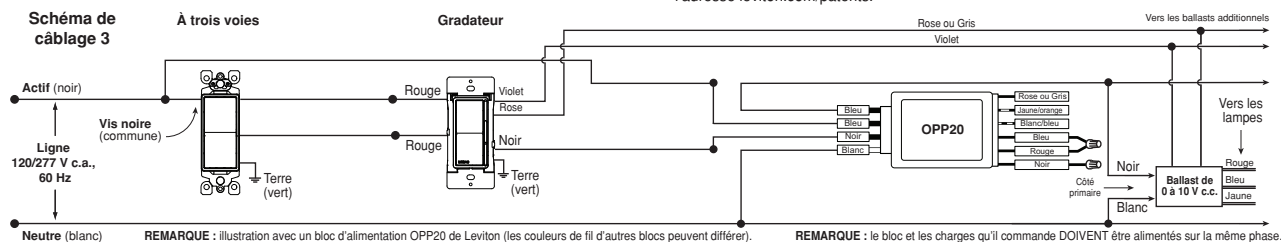
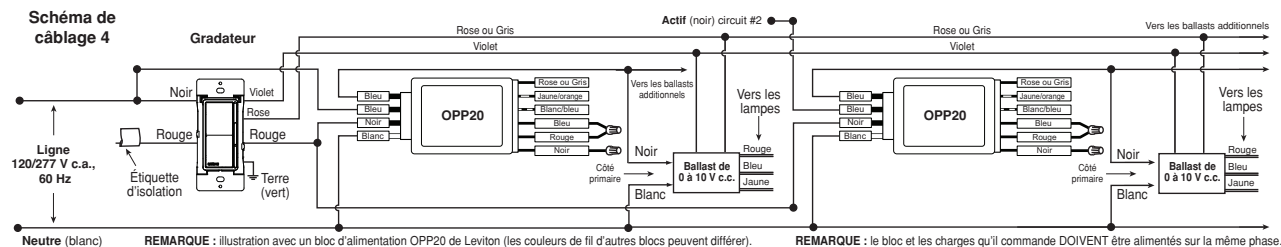


Schéma de câblage 4



Fonctionnement

COMMUTATION :

- Appuyer sur la partie supérieure de la bascule Decora^{MD} :

 - les lumières devraient s'allumer.

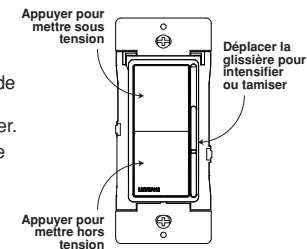
- Appuyer sur la partie inférieure de la bascule Decora^{MD} :

 - les lumières devraient s'éteindre.

GRADATION :

- Déplacer la glissière :

 - les lumières devraient s'intensifier ou se tamiser.



Diagnostic des anomalies

- **Les lumières clignotent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas adéquatement protégés par les capuchons de connexion.
- **Les lumières ne s'allument pas :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe ou le ballast est grillé(e);
 - les douilles de lampe ne sont pas à démarrage rapide;
 - le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUE : pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, prière de se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

Mark 7 est une marque déposée d'Advance Transformer Company. OSRAM et QUICKTRONIC sont des marques déposées d'OSRAM GmbH. HELIOS est une marque de commerce d'OSRAM SYLVANIA Inc.

Les marques de commerce d'entreprises tierces qui apparaissent aux présentes sont utilisées à titre informatif seulement; cette utilisation ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.